



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/72/6
15 avril 2014

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Soixante-douzième réunion
Montréal, 12 – 16 mai 2014

RETARDS DANS LA SOUMISSION DES TRANCHES ANNUELLES

Introduction

1. Le Secrétariat a préparé ce document sur les retards dans la soumission des tranches annuelles en réponse à la décision 53/3 c)¹. Ce document présente les actions prises par le Secrétariat en rapport aux décisions sur les retards dans la soumission prises par le Comité exécutif à sa 71^e réunion, une analyse des tranches qui n'ont pas été soumises à la 72^e réunion et des recommandations.

Suite donnée aux décisions sur les retards dans la proposition des tranches prises à la 71^e réunion.

2. Donnant suite à la décision 71/4 b) ii), le Secrétariat a écrit aux gouvernements des pays suivants les exhortant de soumettre la tranche suivante de leur accord pluriannuel : Angola, Arabie saoudite, Bangladesh, Brésil, Burundi, Cuba, État plurinational de Bolivie, Gabon, Guinée équatoriale, Iraq, Jordanie, Pérou, République centrafricaine et Suriname (soumission à la 72^e réunion), et Qatar et Thaïlande (soumission à la 73^e réunion).

3. Les gouvernements de l'Angola², du Brésil³, de l'État plurinational de Bolivie⁴ et de l'Arabie saoudite⁵ ont proposé la tranche de leur plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) à la 72^e réunion en réponse à cette lettre.

¹ De demander au Secrétariat d'inclure l'information sur les retards des propositions dans le contexte de son examen de l'exécution des plans d'activités lors des deuxième et troisième réunions de chaque année.

² UNEP/OzL.Pro/ExCom/72/20.

³ Soumise et ensuite retirée par le PNUD au cours de l'examen des projets.

⁴ UNEP/OzL.Pro/ExCom/72/21.

⁵ UNEP/OzL.Pro/ExCom/72/34.

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

Analyse des tranches non soumises à la 72^e réunion

4. Vingt-cinq activités associées aux tranches des PGEH de 19 pays dues à la 72^e réunion n'ont pas été soumises. Ces activités sont incluses dans le tableau 1⁶, ci-dessous. La valeur totale de ces activités est de 7 694 409 \$US.

Tableau 1. Tranches non soumises à la 72^e réunion

Pays	Agence	Tranche	Somme (comprenant les coûts d'appui)	Décaissement des 20 % atteint?	Raison principale du retard	Conséquences sur la conformité *	Consommation de 2013 sous le niveau de gel?	Accord signé?
Algérie	ONUDI	2014	154 800	Non	Retard dans les travaux préparatoires.	Non	Oui	S.o.
Bangladesh	PNUE	2013	101 700	Oui	Soumission des rapports périodique et financier.	Non	S.o.	Oui
Burundi	PNUE	2013	33 900	Oui	Soumission des rapports périodique et financier.	Non	Oui	Oui
Chili	PNUD	2013	317 925	Non	Approbation récente de la tranche précédente à la 71 ^e réunion.	Peu probable	S.o.	Oui
Chili	PNUE	2013	30 535	Non	Approbation récente de la tranche précédente à la 71 ^e réunion/signature des accords.	Non	Oui	Non
Côte d'Ivoire	PNUE	2014	212 998	Oui	Signature des accords entre les ministères.	Non	Oui	Oui
Cuba	PNUD	2013	174 658	Non	Signature des contrats.	Peu probable	S.o.	Oui
Gabon	PNUE	2013	51 980	Oui	Reprise de service récente du Bureau national de l'ozone/soumission des rapports périodique et financier.	Non	S.o.	Oui
Guinée équatoriale	PNUE	2013	33 900	Oui	Soumission des rapports périodique et financier.	Non	Oui	Oui
Guyana	PNUE	2014	7 910	Oui	Reprise de service récente du Bureau national de l'ozone.	Non	Oui	Oui
Haïti	PNUD	2014	105 860	S.o.	Retard de l'agence d'exécution principale.	Peu probable	S.o.	S.o.
Haïti	PNUE	2014	33 900	Non	Changement récent afin d'adopter une modalité de mise en œuvre directe.	Non	Oui	Non
Iraq	ONUDI	2013	75 250	Non	Achèvement récent du mandat.	Non	Oui	S.o.
Iraq	PNUE	2013	567 108	Non	Signature de l'accord.	Non	Oui	Non
Jordanie	BIRD	2013	905 956	Non	Signature de l'accord.	Non	Oui	Non**
Jordanie	ONUDI	2013	24 181	Non	Retard de l'agence d'exécution principale.	Non	Oui	Oui
Koweït	ONUDI	2014	3 600 586	Non	Achèvement du mandat.	Non	Oui	S.o.
Koweït	PNUE	2014	377 301	Non	Signature de l'accord.	Non	Oui	Non
Lesotho	Allemagne	2014	76 840	N/F	N/F	N/F	N/F	N/F
Mozambique	PNUE	2014	39 550	Oui	Soumission des rapports périodique et financier.	Non	Oui	Oui
Nigeria	PNUD	2013	541 616	Non	Approbation récente de la tranche précédente/rapport de vérification de 2013 en cours de préparation.	Peu probable	S.o.	Oui
Pérou	PNUD	2013	109 000	Non	Signature de l'accord.	Peu probable	S.o.	Non
Pérou	PNUE	2013	22 600	Non	Signature de l'accord.	Non	Oui	Non
République centrafricaine	PNUE	2013	62 150	Oui	Difficultés à voyager à cause de l'instabilité politique et soumission des rapports périodique et financier obligatoires.	Non	Oui	Oui
Suriname	PNUE	2013	32 205	Oui	Soumission des rapports périodique et financier.	Non	Oui	Oui
TOTAL			7 694 409					

* Évaluation fournie par l'agence d'exécution, comme indiqué ci-dessus

** L'accord de subvention a été signé, ainsi qu'un seul des trois accords secondaires.

N/F : Non fourni

⁶ Aux fins de comparaison, 17 tranches attendues n'ont pas été soumises, à la 71^e réunion.

Raisons des retards et état des PGEH

5. Quatorze des 25 activités sont en retard à cause de l'incapacité d'atteindre le seuil de décaissement de 20 pour cent, en plus des raisons fournies dans la colonne « Raison principale du retard ». Sept activités sont retardées à cause du retard dans la signature des accords/documents de projet, la première étape de la mise en œuvre des projets. Sept activités sont en retard car le pays doit présenter des rapports périodiques et financiers. Certaines agences n'ont pas pu soumettre leurs activités car l'agence principale n'avait pas décaissé les sommes nécessaires pour atteindre le seuil de décaissement de 20 pour cent. D'autres raisons concernent directement le PGEH, telles que la nécessité d'achever le mandat, les retards dans les travaux préparatoires, la signature des contrats, les accords entre les ministères, la préparation du rapport de vérification de 2013 et les problèmes de voyage causés par l'instabilité politique au pays. Dans certains autres cas, les obstacles à la mise en œuvre des projets ont été éliminés récemment (reprise de service du Bureau national de l'ozone, changement de direction pour la mise en œuvre et achèvement du mandat) ou la tranche précédente a été approuvée tout récemment, soit à la 71^e réunion du Comité exécutif.

6. Le tableau 1 indique également que les retards dans la soumission des tranches des PGEH attendues n'ont pas eu de conséquences sur la conformité et qu'il est peu probable qu'ils en aient. De plus, la plupart des pays touchés ont respecté le gel de 2013 ou ne courent pas le risque d'être en situation de non-conformité. Toutes les tranches en retard devraient être soumises à la 73^e réunion. Les agences d'exécution ont indiqué que le retard dans la soumission des tranches des PGEH attendues à la première réunion de 2014 n'aura pas ou ne devrait pas avoir de conséquences sur le respect de l'objectif de réglementation de 2013. De plus, rien n'indique que ces pays ne respectaient pas l'objectif de gel de la consommation de HCFC de 2013.

7. Cette section porte sur les raisons du retard dans la soumission des tranches par pays et par agence, et l'état de la mise en œuvre des PGEH.

Algérie (ONUDI) : Retard dans les travaux préparatoires / seuil de décaissement de 20 pour cent

8. Bien qu'il y ait eu des changements au sein du Bureau national de l'ozone et que le seuil de décaissement de 20 pour cent n'ait pas été atteint, la raison principale pour laquelle la tranche de 2014 du PGEH de l'Algérie n'a pas été soumise comme prévu concerne le temps dont l'entreprise avait besoin pour ses travaux préparatoires (p. ex., consultation des fournisseurs de composants, familiarisation avec la nouvelle technologie, préparation des prototypes) en vue de la transition à la nouvelle technologie à base de R-32. L'ONUDI a fait savoir qu'elle stimulerait les échanges avec le Bureau national de l'ozone afin d'obtenir une réponse.

Bangladesh (PNUE) : Soumission des rapports périodique et financier exigés

9. Il s'agit de la deuxième réunion consécutive à laquelle la tranche pour le Bangladesh n'est pas soumise. Le dernier rapport indiquait que le retard était attribuable à la non-signature de l'accord. À la suite de la 71^e réunion, l'accord a été signé, le premier décaissement a été fait et 26 pour cent des sommes ont été décaissés. Par contre, les rapports périodique et financier exigés afin de poursuivre les activités de la tranche en cours n'ont pas été remis. Le PNUE a écrit au Bureau national de l'ozone afin d'accélérer les activités et de suivre de près l'avancement des activités prévues.

Burundi (PNUE) : Soumission des rapports périodique et financier exigés

10. Il s'agit de la deuxième réunion consécutive à laquelle la tranche pour le Burundi n'est pas soumise. À la réunion précédente, le retard a été attribué à l'absence d'un administrateur du Bureau national de l'ozone. Un nouvel administrateur du Bureau national de l'ozone est en poste depuis la

71^e réunion, mais les rapports périodique et financier nécessaires à la poursuite des activités au pays n'ont pas été soumis. Le PNUE a indiqué qu'il augmenterait les communications de suivi avec l'administrateur du Bureau national de l'ozone.

République centrafricaine (PNUE) : Difficultés à voyager à cause de l'instabilité politique et soumission des rapports périodique et financier exigés

11. Il s'agit de la troisième réunion consécutive à laquelle la tranche pour la République centrafricaine n'est pas soumise. Le département de la sécurité des Nations Unies a émis une alerte aux voyageurs et un niveau d'insécurité 4 (élevé) le 8 avril 2014, ce qui n'a pas permis la mise en œuvre de la tranche en cours. Néanmoins, 60 pour cent des sommes approuvées ont été décaissés et un nouveau coordonnateur du Bureau national de l'ozone a récemment été nommé. Le PNUE a indiqué qu'il communiquait régulièrement avec l'administrateur du Bureau national de l'ozone afin de suivre la situation politique.

Chili (PNUD et PNUE) : Approbation récente de la tranche précédente à la 71^e réunion / signature de l'accord / seuil de décaissement de 20 pour cent

12. La somme totale décaissée représente 11 pour cent des sommes approuvées pour les deux agences. Comme la tranche de 2012 n'a été approuvée qu'à la 71^e réunion (à cause des retards de la tranche précédente), le temps a manqué pour décaisser les fonds de la tranche de 2012. Le PNUD a indiqué qu'il continuerait à assurer un suivi avec le bureau de pays du PNUD et le Bureau national de l'ozone, afin d'accélérer les activités. Le PNUE a indiqué qu'il a planifié une mission pour le deuxième trimestre de 2014, afin d'en venir à un accord sur un plan de travail annuel. Il a ajouté que les accords pertinents concernant les activités associées au PNUE n'avaient pas été signés avec le pays.

Côte d'Ivoire (PNUE) : Signature de l'accord entre les ministères du gouvernement

13. La somme totale décaissée représente 36 pour cent des sommes approuvées et plusieurs activités ont été mises en œuvre, dont le renforcement des capacités nationales, la formation des agents de douane et des techniciens, et le suivi et l'évaluation des composants du PGEH. Cependant, la tranche de 2014 du PGEH n'a pas pu être soumise car un accord doit être conclu entre le ministère de l'Environnement et le ministère de l'Éducation, afin que les activités d'investissement puissent commencer. Le PNUE est en attente de l'accord, afin de poursuivre le PGEH.

Cuba (PNUD) : Signature des contrats / seuil de décaissement de 20 pour cent

14. Trois pour cent seulement des sommes approuvées pour le PGEH de Cuba ont été décaissées. Le PGEH de Cuba est divisé en deux parties. Le volet sur les mousses, qui représente la plus grosse part du budget, porte sur la reconversion du secteur des mousses. Un vaste processus d'appel d'offres a été lancé et a abouti à la signature de deux contrats. Les derniers détails des deux contrats sont en voie d'être réglés avec le fournisseur d'équipement. Le PNUD offre également une assistance technique et de la formation aux entreprises du secteur des mousses dans le cadre de la reconversion de l'industrie. L'avancement du volet sur le secteur de l'entretien va bon train et met l'accent sur la formation et l'assistance technique. Le PNUD prévoit poursuivre son suivi auprès du bureau de pays du PNUD et de l'administrateur du Bureau national de l'ozone afin d'accélérer les activités.

Guinée équatoriale (PNUE) : Soumission des rapports périodique et financier

15. Il s'agit de la deuxième réunion consécutive à laquelle la tranche n'a pas été soumise. Le retard est attribuable à la difficulté de voyager au pays, bien qu'aucune restriction à cet égard n'ait été émise au pays. Le PNUE a fait savoir qu'il envoyait des techniciens du Gabon pour aider le pays à lancer ses

activités de formation dans le cadre du PGEH. Cinquante-cinq pour cent des sommes approuvées ont été décaissés.

Gabon (PNUE) : Reprise de service récente du Bureau national de l'ozone / soumission des rapports périodique et financier exigés

16. Il s'agit de la troisième réunion consécutive à laquelle la tranche n'est pas soumise. La raison invoquée aux deux dernières réunions a été le changement au sein du Bureau national de l'ozone. Un nouvel administrateur du Bureau national de l'ozone a été nommé et une mission du PNUE a eu lieu en décembre 2013, afin de lancer les activités du PGEH. La soumission de la tranche est prévue à la 73^e réunion, car les activités ont débuté avec beaucoup de retard. Le PNUE a indiqué qu'un plan d'action concret a été convenu avec le pays, afin d'accélérer la mise en œuvre des activités retardées. Cinquante-cinq pour cent des sommes approuvées pour le PGEH ont été décaissés depuis l'approbation du PGEH.

Guyana (PNUE) : Reprise de service récente du Bureau national de l'ozone

17. Un nouvel administrateur du Bureau national de l'ozone a été nommé en Guyana. Trente-six pour cent des sommes approuvées ont été décaissés pour un programme de formation des techniciens et une école de formation professionnelle, mais d'autres activités n'ont pas eu lieu à cause de l'absence d'un administrateur du Bureau national de l'ozone. Le PNUE prévoit entretenir des communications de suivi régulières avec l'administrateur du Bureau national de l'ozone. Le PNUE a fait savoir qu'une mission au pays a été approuvée pour mai 2104.

Haïti (PNUE et PNUD) : Changement récent afin d'adopter une modalité de mise en œuvre directe / retard de l'agence principale

18. À ce jour, le PNUE a décaissé dix-sept pour cent des sommes approuvées pour ce projet. Le PNUE a indiqué qu'il planifiait un suivi régulier avec le Bureau national de l'ozone, et une mission au pays a été approuvée pour avril 2014. Le PNUD ne participait à la première tranche du PGEH à Haïti, mais n'a pas pu soumettre son volet de la deuxième tranche car le seuil de décaissement de 20 pour cent n'avait pas été atteint.

Iraq (ONUDI et PNUE) : Achèvement récent du mandat / signature des accords

19. La décision 71/4 b) iii) donne au gouvernement de l'Iraq la tâche de faciliter l'ouverture de comptes et l'achèvement du mandat nécessaire pour que le PGEH puisse être administré à l'échelle locale, et ainsi permettre la soumission de la tranche suivante. Le gouvernement de l'Iraq a répondu que le pays avait déjà ouvert un compte en banque pour les projets sur l'ozone et que le compte fonctionne selon le principe que les sommes reçues des agences des Nations Unies y sont déposées aux fins de décaissement à l'échelle locale.

20. Il s'agit de la deuxième réunion consécutive à laquelle la tranche n'est pas soumise. La raison principale du retard indiquée dans le rapport à la dernière réunion a été les changements apportés au mandat en ce qui a trait à l'équipement. L'ONUDI a indiqué que le mandat avait été convenu et le contrat avait été signé. Le PNUE a précisé que la première tranche du PGEH était la suite du plan national d'élimination. À l'heure actuelle, une part importante des sommes du plan national d'élimination a été décaissée. Une version modifiée du plan de travail détaillé du plan national d'élimination a été préparée afin d'incorporer les éléments techniques et financiers de la première et deuxième tranches, et d'y intégrer la stratégie globale et les ressources du PGEH. Le contrat pour la première tranche du PGEH n'a pas été signé. Le nouveau plan de travail du plan national d'élimination-PGEH devrait atteindre ses objectifs d'ici la fin de 2014.

Jordanie (ONUDI-Banque mondiale) : Signature de l'accord / retard de l'agence principale / seuil de décaissement de 20 pour cent

21. Il s'agit de la deuxième réunion consécutive à laquelle cette tranche n'a pas été soumise. Dans son rapport à la dernière réunion, l'ONUDI précisait que la tranche n'était pas soumise parce que la Banque mondiale n'avait pas signé tous ses accords secondaires avec les entreprises concernées en Jordanie. La Banque mondiale a fait savoir, dans son rapport à la 71^e réunion, qu'elle avait obtenu la signature d'un des trois accords secondaires. Aucun autre accord n'a été signé depuis ce rapport. Bien que douze pour cent du volet de la tranche relevant de l'ONUDI, d'une valeur de 70 000 \$US, aient été décaissés, sept pour cent seulement du volet de la tranche relevant de la Banque mondiale, dont la valeur est de 1 070 000 \$US, ont été décaissés, de sorte que le seuil de décaissement de 20 pour cent n'a pas été atteint. Les prochains décaissements de l'ONUDI nécessitent la signature de tous les accords secondaires. La Banque mondiale a indiqué que la préparation du deuxième accord secondaire devrait prendre fin en avril 2014 en vue d'une signature vers le milieu de l'année. La date de signature de l'accord secondaire pour la troisième entreprise est prévue pour la deuxième moitié de l'année, si les conditions sont respectées.

Koweït (PNUE et ONUDI) : Achèvement du mandat / signature de l'accord / seuil de décaissement de 20 pour cent

22. Le seuil de décaissement de 20 pour cent n'a pas été atteint. Aucune part de la somme de 3 537 450 \$US approuvée pour l'ONUDI n'a été décaissée. Seuls 14 pour cent de la part de 277 000 \$US du PNUE ont été décaissés. L'ONUDI a entrepris une récente mission afin de conclure une entente concernant le mandat pour l'équipement nécessaire à la reconversion des entreprises prévue à la première étape du PGEH. L'ONUDI a indiqué que le processus d'appel d'offres serait accéléré une fois qu'une entente serait conclue. Le PNUE effectuera un suivi avec le pays concernant la signature de l'accord et pour accélérer le plan de décaissement.

Lesotho (Allemagne)

23. Le gouvernement de l'Allemagne a indiqué que le Lesotho effectue la mise en œuvre de ses activités de projet conformément à l'accord et qu'il soumettra la tranche de 2014 à la 73^e réunion. Le gouvernement de l'Allemagne n'a toutefois pas précisé la raison du retard.

Mozambique (PNUE) : Soumission du rapport périodique et financier

24. Cinquante-cinq pour cent des sommes approuvées pour le PGEH du Mozambique ont été décaissés. Bien que la signature des accords ait déjà accusé des retards, le PNUE a fait savoir que les accords avaient été signés après la 71^e réunion. Par contre, les rapports périodique et financier exigés afin d'évaluer les progrès accomplis dans la tranche de 2013 n'ont pas été soumis. Le PNUE a fait savoir qu'un plan d'action concret avait été convenu avec le pays afin d'accélérer la mise en œuvre des activités retardées.

Nigeria (PNUD) : Approbation récente de la tranche précédente à la 71^e réunion / seuil de décaissement de 20 pour cent / rapport de vérification de 2013 en cours de préparation

25. Les trois premières tranches du PGEH du Nigeria mises en œuvre par le PNUD ont été approuvées, et la quatrième tranche devait être soumise en 2013. Ce retard est surtout attribuable au retard dans l'approbation des tranches précédentes et l'approbation récente de la troisième tranche à la 71^e réunion, une situation qui n'a pas permis d'atteindre le seuil de décaissement de 20 pour cent. Le PNUD travaille également à la préparation du rapport de vérification de la consommation de HCFC en 2013, afin de satisfaire aux exigences de remise de rapports.

Pérou (PNUD et PNUE) : Signature de l'accord / seuil de décaissement de 20 pour cent

26. Aucun décaissement n'a été fait pour le volet relevant du PNUD et neuf pour cent des sommes ont été décaissés pour le volet du PGEH du Pérou relevant du PNUE. Le programme de permis et de quotas n'a été mis en place qu'en 2014. Les accords/documents de projets avec le PNUE et le PNUD pour la mise en œuvre du PGEH n'ont pas encore été signés. Le PNUE a indiqué qu'il avait mené une mission au Pérou en 2013, afin de rencontrer les hauts-fonctionnaires concernant les problèmes de mise en oeuvre. Le PNUD a fait savoir qu'il avait entrepris deux missions au Pérou au cours des six derniers mois, afin d'éliminer les obstacles à la mise en œuvre. Le PNUD a ajouté qu'il embaucherait sous peu un coordonnateur de projet et qu'une fois celui-ci en poste, toutes les activités décrites dans le PGEH pourront commencer. Le PNUD est au courant des retards et a élaboré un calendrier ambitieux, afin de mettre en œuvre toutes les activités du secteur de l'entretien dès la signature du document de projet.

Suriname (PNUE) : Soumission des rapports périodique et financier

27. Il s'agit de la deuxième réunion consécutive à laquelle la tranche n'a pas été soumise. La raison du retard invoquée à la dernière réunion a été le non-respect du seuil de décaissement de 20 pour cent. Le seuil de décaissement a atteint 24 pour cent des sommes approuvées pour les projets depuis la 71^e réunion. Le PNUE a indiqué qu'il y a eu des changements au sein du Bureau national de l'ozone, mais que l'ancien administrateur du Bureau national de l'ozone supervisait toujours les opérations. La raison principale du retard de la tranche de 2013 est maintenant l'obligation de soumettre les rapports périodique et financier. Le PNUE a indiqué qu'il communiquerait régulièrement avec le Bureau national de l'ozone, et planifie une mission au pays en juin 2014.

Tranche soumise mais retirée après les échanges avec le Secrétariat du Fonds

28. Le tableau 2 présente la tranche soumise au Secrétariat du Fonds, mais retirée après l'examen. Elle a été retirée parce que le seuil de décaissement de 20 pour cent n'a pas été atteint à la suite de changements dans les règlements du PNUD sur la modalité de mise en oeuvre directe s'appliquant au Brésil, qui a ensuite été réglée.

Tableau 2. Tranche soumise mais retirée après les échanges avec le Secrétariat

Pays	Agence	Tranche	Somme (comprenant les coûts d'appui)	Raison principale du retard	Conséquences sur la conformité	Consommation de 2013 sous le niveau de gel?	Accord signé	Nouvelle date de soumission (réunion)
Brésil	PNUD	2013	3 225 000	Changement dans les règlements sur la modalité de mise en œuvre / seuil de décaissement de 20 pour cent non atteint.	Non	Oui	Oui	73

RECOMMANDATIONS

29. Le Comité exécutif pourrait souhaiter :

a) Prendre note :

- i) Du rapport sur les retards dans la soumission des tranches contenu dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/72/6;
- ii) De l'information sur les retards dans la soumission des tranches d'accords pluriannuels transmise au Secrétariat par le gouvernement de l'Allemagne, le PNUD, le PNUE, l'ONUDI et la Banque mondiale;

- iii) Que 48 des 73 activités associées aux tranches des plans de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) attendues ont été soumises à la 72^e réunion, comme prévu, et qu'une de ces tranches a été retirée à l'issue des échanges avec le Secrétariat du Fonds;
 - iv) Que les agences d'exécution ont indiqué que les retards dans la soumission des tranches des PGEH dues à la première réunion de 2014 n'auront pas ou ne devraient pas avoir de conséquences et que rien n'indique que ces pays n'ont pas respecté le gel de la consommation de HCFC de 2013;
- b) Charger le Secrétariat d'envoyer une lettre aux gouvernements mentionnés à l'annexe I au présent document.

Annexe I

**LETTRES SUR LES RETARDS DANS LA SOUMISSION DES TRANCHES
À ENVOYER AUX GOUVERNEMENTS CONCERNÉS**

Pays	Recommandation du Secrétariat au Comité exécutif
Algérie	Prendre note que 2 pour cent des sommes approuvées pour le projet ont été décaissés et de la nécessité que l'entreprise termine ses travaux préparatoires avant que les sommes approuvées pour le volet du PGEH de l'Algérie dont la mise en œuvre relève de l'ONUDI puissent être décaissées, et exhorter le gouvernement de l'Algérie d'encourager l'entreprise en question à terminer les travaux préparatoires de ses projets et à travailler avec l'ONUDI, afin que la tranche de 2014 du PGEH puisse être soumise à la 73 ^e réunion, sous réserve que le seuil de décaissement de 20 pour cent soit atteint.
Bangladesh	Prendre note de la signature récente des accords obligatoires pour le PGEH du Bangladesh mis en œuvre par le PNUE et que 26 pour cent des sommes approuvées ont été décaissés, et exhorter le gouvernement du Bangladesh à soumettre les rapports périodique et financier exigés au PNUE dans les meilleurs délais, afin que la tranche de 2013 du PGEH puisse être soumise à la 73 ^e réunion.
Brésil	Prendre note du changement dans les règlements du PNUD concernant la modalité de mise en œuvre directe s'appliquant au Brésil pour le PGEH du Brésil et exhorter le gouvernement du Brésil et le PNUD d'atteindre le seuil de décaissement de 20 pour cent, afin de faciliter la soumission de la tranche de 2013 du PGEH à la 73 ^e réunion.
Burundi	Prendre note du récent changement d'administrateur du Bureau national de l'ozone au Burundi et que 67 pour cent des sommes approuvées pour le PGEH mis en œuvre par le PNUE ont été décaissés, et exhorter le gouvernement du Burundi à soumettre ses rapports périodique et financier dans les meilleurs délais, afin que la tranche de 2013 du PGEH du Burundi puisse être soumise à la 73 ^e réunion.
Chili	Prendre note que l'approbation de la tranche de 2012 du PGEH au Chili mis en œuvre par le PNUD et le PNUE à la 71 ^e réunion n'a pas donné le temps nécessaire pour mettre en œuvre la tranche, et exhorter le gouvernement du Chili de signer l'accord avec le PNUE, afin de faciliter la soumission de la tranche de 2013 du PGEH du Chili à la 73 ^e réunion, sous réserve que le seuil de décaissement de 20 pour cent des sommes approuvées soit atteint.
Côte d'Ivoire	Prendre note que 36 pour cent des sommes approuvées pour le PGEH de la Côte d'Ivoire mis en œuvre par le PNUE ont été décaissés et exhorter les ministères de l'Environnement et de l'Éducation du gouvernement de la Côte d'Ivoire de signer les accords, afin que la mise en œuvre du PGEH se poursuive et que la tranche de 2013 du PGEH puisse être soumise à la 73 ^e réunion.
Cuba	Prendre note que le volet sur le secteur de l'entretien du PGEH de Cuba, mis en œuvre par le PNUD, progresse conformément au plan qui met l'accent sur la formation et l'assistance technique, tandis que les contrats sur la reconversion des entreprises du secteur de la fabrication de mousse n'ont pas encore été menés à terme bien qu'ils représentent la part la plus importante des sommes destinées à la première tranche, et exhorter le gouvernement de Cuba de faciliter l'achèvement des contrat requis afin de décaisser les sommes et que la tranche de 2013 du PGEH de Cuba puisse être soumise à la 73 ^e réunion, sous réserve que le seuil de décaissement de 20 pour cent soit atteint.
Gabon	Prendre note de la nomination du nouvel administrateur du Bureau national de l'ozone au Gabon, que le Bureau national de l'ozone est en service depuis la 71 ^e réunion et que 55 pour cent des sommes approuvées pour le PGEH mis en œuvre par le PNUE ont été décaissés, et exhorter le gouvernement du Gabon de soumettre les rapports périodique et financier exigés afin que la tranche de 2013 puisse être soumise à la 73 ^e réunion.
Guinée équatoriale	Prendre note de la mission sur la coopération sud-à-sud du Gabon et que 55 pour cent des sommes approuvées pour le PGEH de la Guinée équatoriale mis en œuvre par le PNUE ont été décaissés, et exhorter le gouvernement de la Guinée équatoriale de soumettre ses rapports périodique et financier au PNUE afin que la tranche de 2013 du PGEH puisse être soumise à la 73 ^e réunion.

Pays	Recommandation du Secrétariat au Comité exécutif
Guyana	Prendre note qu'un nouvel administrateur du Bureau national de l'ozone a été nommé en Guyana et que 36 pour cent des sommes approuvées pour le PGEH mis en œuvre par le PNUE ont été décaissés, et exhorter le gouvernement de Guyana à soumettre la tranche de 2014 à la 73 ^e réunion
Haïti	Prendre note de l'accord entre le Bureau national de l'ozone d'Haïti et le PNUE, en vertu duquel le PNUE effectuera une mise en œuvre directe de PGEH, et exhorter le gouvernement d'Haïti de faciliter l'achèvement de la formation des agents de douane et des techniciens dans les meilleurs délais, afin que la tranche de 2014 du PGEH pour le PNUE et le PNUD puisse être soumise à la 73 ^e réunion.
Iraq	Prendre note de l'achèvement récent du mandat pour le volet relevant de l'ONUDI en Iraq, que certaines activités du plan national d'élimination en Iraq ont été transférées au volet relevant du PNUE, et exhorter le gouvernement de l'Iraq de signer les documents pertinents avec le PNUE, afin que la tranche de 2013 du PGEH de l'Iraq puisse être soumise à la 73 ^e réunion.
Jordanie	Prendre note qu'un des trois accords secondaires pour une entreprise concernée en Jordanie a été signé pour le volet du PGEH de la Jordanie dont la mise en œuvre relève de la Banque mondiale et exhorter le gouvernement de la Jordanie et la Banque mondiale de faciliter la signature des deux derniers accords afin que la tranche de 2013 du PGEH de la Jordanie mis en œuvre par l'ONUDI et la Banque mondiale puisse être soumise à la 73 ^e réunion, sous réserve que le seuil de décaissement de 20 pour cent soit atteint.
Koweït	Prendre note de la récente mission de l'ONUDI visant à conclure un accord au sujet du mandat pour l'équipement requis pour la reconversion des entreprises visées à la première étape du PGEH au Koweït mis en œuvre par le PNUE et l'ONUDI, exhorter le gouvernement du Koweït et l'ONUDI de faciliter l'achèvement des mandats et exhorter en outre le gouvernement du Koweït et le PNUE de signer les documents nécessaires, afin que la tranche de 2014 du PGEH du Koweït puisse être soumise à la 73 ^e réunion, sous réserve que le seuil de décaissement de 20 pour cent soit atteint.
Lesotho	Exhorter le gouvernement du Lesotho et le gouvernement de l'Allemagne de soumettre la tranche de 2014 du PGEH du Lesotho mis en œuvre par le gouvernement de l'Allemagne à la 73 ^e réunion.
Mozambique	Prendre note que les accords entre le gouvernement du Mozambique et le PNUE ont été signés et exhorter le gouvernement du Mozambique de soumettre les rapports périodique et financier exigés au PNUE, afin que la tranche de 2014 du PGEH du Mozambique mis en œuvre par le PNUE puisse être soumise à la 73 ^e réunion.
Nigeria	Prendre note de l'approbation de la tranche de 2013 du PGEH du Nigeria mis en œuvre par le PNUD à la 71 ^e réunion et que le rapport de vérification concernant la tranche de 2013 du PGEH du Nigeria est en cours de préparation, et exhorter le gouvernement du Nigeria de soumettre la tranche de 2013 du PGEH à la 73 ^e réunion, sous réserve que le seuil de décaissement de 20 pour cent soit atteint.
Pérou	Prendre note que le programme de permis et de quotas nécessaire à la mise en œuvre du PGEH pour le Pérou par le PNUD et le PNUE est en vigueur depuis janvier 2014 et exhorter le gouvernement du Pérou de signer les documents/accord de projet pertinents avec le PNUD et le PNUE, afin que la tranche de 2013 du PGEH du Pérou puisse être soumise à la 73 ^e réunion, sous réserve que le seuil de décaissement de 20 pour cent soit atteint.
République centrafricaine	Prendre note de la nomination d'un nouveau coordonnateur du Bureau national de l'ozone en République centrafricaine et exhorter le gouvernement de la République centrafricaine de soumettre les rapports périodique et financier exigés au PNUE, afin que la tranche de 2013 du PGEH de la République centrafricaine mis en œuvre par le PNUE puisse être soumise à la 73 ^e réunion.
Suriname	Prendre note des changements au sein du Bureau national de l'ozone du Suriname et que 24 pour cent des sommes approuvées pour le PGEH du Suriname mis en œuvre par le PNUE ont été décaissés, et exhorter le gouvernement du Suriname de soumettre les rapports périodique et financiers exigés au PNUE afin que la tranche de 2013 du PGEH puisse être soumise à la 73 ^e réunion.